

# NON

## AU PROJET DE LA DIRECTION

Le projet de la Direction est d'"harmoniser" à 7h36 l'application des 35h sur tout le Groupe Hospitalier Paul Guiraud. Mais, il nie :

- le sens des **ACCORDS LOCAUX** de 2002 qui établissent :
  - une amplitude de 8h de travail par jour
  - une récupération de 5 jours de RTT sur un cycle de 12 semaines
- le respect des instances institutionnelles concernées par l'instauration d'un tel projet.

Contrairement aux affirmations de la Direction, sous couvert du ministère, les personnels n'ont pas bénéficié d'un excès de RTT par rapport aux autres modalités de récupérations dispensées dans les différents établissements hospitaliers français.

En effet, nous avons choisi de garder l'amplitude des 8h par jours, pour préserver le cadre des soins spécifiques à la psychiatrie.

C'est-à-dire, de maintenir un outil de travail essentiel à des soins de qualités.

L'instauration des 35h, en 2002, n'a permis aucune création de postes à l'hôpital.

Pire, la mise en place de l'équipe unique a favorisé la diminution du personnel dans les unités de soins. Ce qui a pour conséquences de réduire les possibilités pour les personnels d'organiser les accueils et les accompagnements des patients dans leurs démarches de soins.

Actuellement, nous constatons des équipes en sous-effectifs, de façon chronique.

Ainsi, la majeure partie des accompagnements sont déplacés sur les temps d'inter-équipes. Bien évidemment, cela se fait au détriment du travail d'élaboration pluridisciplinaire des prises en charge thérapeutiques.

De surcroît, les équipes pluridisciplinaires supportent la charge de travail des collègues non remplacés, cela réduit les possibilités de prise en charge individualisée.

Les maladies mentales se caractérisent par des symptômes de déliaisons psychiques. Les soins impliquent la prise en compte multifactorielle de la maladie, par la mise en cohérence des projets, dispositifs et cadres de soins.

Même si les projets de soins diffèrent, selon le cadre conceptuel et éthique, le soin en psychiatrie s'articule autour de trois axes : pharmacologique, psychologique et social.

Les équipes coordonnent les actions d'accueil, d'accompagnement thérapeutique et de réinsertion. Le soutien à la personne est ainsi optimal.

**MAIS, encore faut-il que les conditions de travail prennent en compte la disponibilité indispensable aux différents acteurs, pour mettre en œuvre le projet de soins !**

L'intervenant en santé mentale est confronté dans sa pratique :

- à l'intersubjectivité dans la relation soignant-soigné,
- à l'hyper-rationalisation des coûts d'organisation des soins, dont la mise en place des "7h36" représente la nouvelle étape.

Cette amputation évacue la possibilité pour les équipes, de disposer de leurs outils de travail : **réunions nécessaires à l'élaboration, organisation, transmissions et évaluation des soins.**

Le soin en psychiatrie suppose la mise en place d'un accompagnement individualisé du patient grâce à la relation d'aide. C'est le support d'une élaboration psychique favorable aux réaménagements et à la stabilisation des symptômes, ayant pour effet de restaurer le lien social fragilisé par la maladie.

Ainsi, l'amplitude des 8h par jours permet, l'élaboration pluridisciplinaire. Les temps de chevauchement inter-équipes, intra et extra hospitaliers, permettent de favoriser les rencontres entre tous les acteurs en contact direct avec les patients.

Dans ce sens, l'application des 7h36 n'offre aucune possibilité de développement des projets de soins en psychiatrie, bien au contraire, elle les détruit.

Depuis lundi 2 juin 2014, le personnel du Groupe Hospitalier Paul Guiraud est en grève. Il conteste l'autoritarisme de la direction dans l'annonce du projet de modification de l'accord de 2002.

Mais également, il vis à alerter les pouvoirs publics et la population, que nous – agents de la fonction publique – ne pouvons pas collaborer à cette politique qui ne permet plus à l'hôpital public d'être au service de la collectivité, de faire face aux besoins de la population et d'offrir une prise en charge de qualité.

~~INTERDICTIVE~~

*piquet de grève  
du 08/06/14.*

Mouvement à suivre sur Facebook :

« Groupe Hospitalier Paul Guiraud en grève »